

NAO SALAIRE A TAV

LA MOBILISATION A PERMIS DE MARQUER
DES POINTS!

CONTINUONS COLLECTIVEMENT

Toulouse, le 10 février 2016

Quatrième réunion – ça bouge un peu !

Le début de la réunion a commencé par la remise des pétitions sur les salaires et la « non fermeture » des sites. En quelques jours un millier de signatures (1071 pour les salaires et 960 pour la « non fermeture ») ont été recueillies sur cinq sites. Deux sites (Le Haillan et Vendôme) n'ont pas réussi à les faire signer avant cette dernière réunion.

SITE	Fermeture	Salaire
BRE	152	155
TOU	301	334
VAL	247	292
VEL	67	80
CSC	193	210

La direction au cours de la dernière réunion a amélioré ses propositions.

C'est à noter!

Une négociation a eu lieu.



Mobilisation des salariés – la clé

Les différentes actions sur les sites, la pétition, ont été des éléments déterminants dans ces avancées de la direction.

Nous pouvons tous nous féliciter de ce travail. Plus nombreux, plus intensif, nous aurions obtenu un peu plus. L'histoire sociale nous rappelle ces fondamentaux: pour gagner, il faut se mobiliser; mais quand le train passe, il est difficile de le rattraper!

Beaucoup de salariés ont compris que seule la mobilisation « paye » ! Nous ne pointerons pas ceux qui ont choisi l'immobilisme mais qu'ils soient convaincus qu'ils auront d'autres étapes pour reconsidérer leur position.

En même temps nous déplorons la situation de ceux qui soutiennent en silence les mobilisations parce qu'ils pensent qu'ils ne le peuvent pas, parce que « trop gradés », parce que « sous la pression » ! Non, nous sommes encore dans un pays de « libertés d'expressions » même si elles sont mises à mal ces derniers temps.

La CGT vous dit : « Rejoignez-nous dans les batailles, les actions, les mobilisations ! »

C'est tous ensemble, de l'ouvrier au cadre, que nous obtiendrons des avancées. Notre intérêt est collectif avant tout.

Si ce n'est pas dans les réunions avec la direction que l'on gagne, la détermination des salariés à définir et porter leurs revendications ré-équilibre plus justement le poids des négociateurs de notre côté et c'est ce qui s'est passé lors de ces négociations.

Une première étape a été franchie, il reste que ...

Le compte n'y est pas

Nous ne reviendrons pas sur les résultats de Thales ni sur ceux de Thales Avionics : ils sont bons, les actionnaires vont pouvoir se gaver. Nous récoltons les miettes, c'est indéniable. C'est immoral que les richesses produites ne reviennent pas en priorité à ceux qui les produisent !

Les revendications de la CGT étaient justes. L'écart entre les dernières propositions de la direction et nos besoins est encore important.

	Direction : 09/02/2016	Inter-Syndicale (CGT/CFE-CGC/CFDT) : 27/01/2016	CGT : 14/01/2016
Cadres	2,2% (AI) Mini 1,2% d'AI pour 95% des cadres	2,2% (AI) Mini 1,2% d'AI pour 98% des cadres	5,0% d'AG pour tous 2,0% pour AI et promotions Salaire mini à 115% des minima conventionnels Intégration PVCO et part variable dans le salaire de base
Non cadres	AG : 1,4% talon de 38€ AI : 0,8% PVCO : cible 450€ + 5 ^{ème} tranche à 150%	AG : 1,4% talon de 40€ AI : 0,8% PVCO : cible 450€ + 5 ^{ème} tranche à 150%	
Promotions	0,3%	0,3%	
Egalité professionnelle	0,1%	0,1%	

Pour la CGT :

- L'enveloppe globale est trop faible.
- L'augmentation générale pour tous n'est pas acquise même si la direction s'engage sur : « 95% des cadres seront augmentées ».
- Il reste toujours ces parts variables et cette PVCO qui gangrènent les relations entre les salariés et qui attisent l'individualisme.
- La rémunération de la qualification laisse place progressivement à la rémunération au poste et au mérite (encore qu'il faille en définir le contenu – plus lié à la tête dans les faits).

Pour la CGT, la question des salaires est essentielle et reste ouverte au-delà de ces négociations. C'est un enjeu de société. C'est un enjeu national. C'est un enjeu sociétal.

Pour la CGT, la bataille de la revalorisation des salaires ne s'arrête pas aux NAO, elle va au-delà et sous différentes formes. A nous tous de les définir et de les mener !

Signature de l'accord : la CGT considère que la discussion sur les salaires doit avoir lieu toute l'année or signer un accord salarial c'est reconnaître que toute discussion est close quelque soient les situations dans les unités.

Nous privilégions – en ne signant pas -

- au message porteur d'un satisfecit sur la conduite du processus de négociation;
- nos messages de l'injustice sur la répartition des richesses produites, nos inquiétudes sur les négociations sur le temps de travail à venir.

La CGT a montré au cours de ces dernières semaines sa détermination de faire avancer les revendications des salariés, sa volonté de les faire intervenir et de les écouter.

Parce que nous pensons qu'il faut renforcer la CGT et son audience, en particulier à BORDEAUX, nous vous invitons à la rejoindre.

Pour adhérer à la CGT il vous suffit de contacter les Délégués Syndicaux Centraux (Alain MARIN, Sylvie BORRELL, Francine PIERRE) ou contacter la CGT à l'adresse mail « tav.cgthales@gmail.com » ou à l'adresse postale ci-dessous.

Une CGT forte c'est une assurance pour votre avenir !